



Guide d'attribution pour un projet public

VERSION 01.07.2024

ADRESSE

VOé fondation actif!
p.a. VOé holding SA
Rue de la Poste 2, 1350 Orbe

TÉLÉPHONE

+41 58 234 20 00

MAIL

info@voefondationactif.ch

Subventions à l'attention d'organisations publiques

(Communes, participation publique minimale de 30%, fondations ou associations sans but lucratif)

1. La production d'énergies renouvelables

Procédure	Référence	Subvention	Montant
<i>Installations de chauffage</i>			
A	Etat VD, programme bâtiments	M05 Pompe à chaleur PAC air/eau	50% de la subvention cantonale, maximum 30'000.00 CHF par bâtiment
A	Etat VD, programme bâtiments	M06 Pompe à chaleur PAC sol/eau ou eau/eau	50% de la subvention cantonale, maximum 30'000.00 CHF par bâtiment
A	Etat VD, programme bâtiments	M07 Raccordement à un réseau de chauffage	50% de la subvention cantonale, maximum 30'000.00 CHF par bâtiment
A	Etat VD, programme bâtiments	M18 Nouvelle construction ou extension d'un réseau de chaleur (CAD)	50% de la subvention cantonale, maximum 30'000.00 CHF par bâtiment
<i>Solaire photovoltaïque</i>			
A	Confédération, Pronovo,	Rétribution unique pour installation photovoltaïque	50% de la subvention Pronovo pour une rétribution unique, maximum 30'000.00 CHF

2. L'amélioration de l'efficacité énergétique

Procédure	Référence	Subvention	Montant
<i>Etude préliminaire</i>			
A	Etat VD, programme bâtiments	MI07-1 CECB® Plus, Certificat énergétique cantonal des bâtiments	500.00 CHF

A	Etat VD, planification énergétique	Planification énergétique communale	50% de l'aide cantonale, , maximum 15'000.00 CHF
<i>Electrification de la mobilité individuelle</i>			
B	VOé Fondation actif !	Borne de recharge individuelle	500.00 CHF / borne
A	Etat VD, mobilité électrique	Subventions pour l'infrastructure de recharge à usage public	50% de l'aide cantonale, maximum 20'000.00 CHF
<i>Eclairage public</i>			
B	VOé Fondation actif !	Remplacement de sources lumineuses par du LED	30% du coût de remplacement des têtes lumineuses par des LED (fourniture et main d'œuvre)

3. Les projets de sensibilisation aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique

Pour tout autre demande en lien avec la sensibilisation aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique, veuillez adresser un dossier à la fondation comprenant :

- La nature et la description du projet ;
- Un planning de mise en œuvre ou de réalisation ;
- Une copie des offres nécessaires pour la réalisation du projet ;
- Une copie des autres subventions demandées ou octroyées ;
- Le montant du soutien demandé